

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122](#)[Item](#)Marie Moret à Alfred Bocheux, 9 octobre 1899

Marie Moret à Alfred Bocheux, 9 octobre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[9 octobre 1899](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Bocheux, Alfred \(1854-1899\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméMarie Moret informe Alfred Bocheux qu'elle vient de remettre à Louis-Victor Colin le duplicata du titre d'Auguste Fabre signé et lui demande le texte du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire [de la Société du Familistère] pour publication dans *Le Devoir*.

SupportLe nom du destinataire, « Bocheux », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées

- [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 1er octobre 1899. Extraits du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 23, 1899, p. 655-687.

[En ligne : [Le Cnum, Bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques](#), consulté le 6 janvier 2022]

Lieux cités [Nîmes \(Gard\)](#)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (112r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Familière

9 octobre 99

Cher Monsieur Bodin

Je viens de remettre à
Monsieur Colin, avec
les remerciements de
Monsieur Fabre le
duplicata de votre
ce celui-ci que
vous m'avez remis
pour que je le fasse
signer.

Maintenant
qu'avez vous rendu
bien me faire le
reste du compte -

rendu de l'Assemblée
générale ordinaire
pour l'impression
de l'ouvrage de suite
à Paris.

Après je vous
prie, Monsieur, mes
civilités particulières

de votre dévoué
André Fabre